

Libellé de la fiche métier de rattachement :

<http://www.metiers-fonctionpubliquehospitaliere.sante.gouv.fr>

Code métier :

IDENTIFICATION DU POSTE

N° de poste de travail (renseigné par la DRH) :

Service / pôle : Psychiatrie

Grade : IDE

Quotité de travail : 80%

Horaires et jours travaillés : Planning en repos variable, avec un week-end travaillé sur deux. Les horaires sont de 20H15 à 6H15.

Direction administrative de site :

Mme Aude VALERY – Directrice du site de psychiatrie

M. Jean-François BERNET – Attaché d'Administration – Cadre administratif du pôle

Responsables hiérarchiques :

Cadre de Santé : M Mathieu MOSNIER

Cadre Supérieur de Santé : M. Yannice PLANCHON-GOURLOT

Directeur des Soins : M. Vincent PARRAIN

Responsables médicaux :

Chef de pôle : Dr Dominique FENEON-LANDOU

Chef de service : Pr Pierre-Michel Llorca

Médecins responsables des unités : Dr Parize / Dr Gallois / Dr Ducher / Dr Arnould

PRESENTATION DU SERVICE/POLE

Le bâtiment de psychiatrie B comporte 4 unités d'hospitalisations complètes :

- **GRAVENOIRE :** pouvant accueillir 20 patients atteints de troubles de conduites addictives.
- **PARIOU :** pouvant accueillir 19 patients atteints de troubles relevant de la psychiatrie générale ;
- **UHDL :** pouvant accueillir 10 patients atteints de troubles relevant de la psychiatrie générale et plus couramment : crise suicidaire, trouble borderline, trouble bipolaire.
- **Les DOMES :** pouvant accueillir 24 patients atteints de troubles relevant de la psychiatrie générale.

Les unités Les Dômes et l'unité le Pariou sont dotées d'une chambre d'isolement.

DEFINITION DU POSTE

Fonction conforme aux textes régissant la profession d'infirmier(e).

FONCTIONS ET ACTIVITES PRINCIPALES

L'infirmier(e) :

- Assure en collaboration avec l'aide-soignant la continuité, la qualité et la sécurité des soins en lien avec l'équipe de jour
- Assure une prise en charge individualisée avec la personne soignée et sa famille
- Assure un travail relationnel individualisé avec le patient
- Assure l'accueil de la personne soignée et de son entourage
- Accueille et assure l'encadrement pédagogique des étudiants, stagiaires et des personnels placés sous sa responsabilité
- S'engage à s'inscrire dans des formations en lien avec le projet de soins et de service et dans des formations institutionnelles et des groupes de travail
- Participe à l'organisation et à la gestion du service (consommables, pharmacie, bio nettoyage...)
- Assure la gestion des commandes de pharmacie et la préparation des piluliers
- Assure la traçabilité des soins sur le logiciel de soins et les transmissions ciblées
- Promeut des actions d'éducation à la santé
- Respecte les mesures d'hygiène, de sécurité et les procédures institutionnelles et de service
- Participe à la démarche qualité de l'établissement
- Apporte de l'aide lors de situations complexes dans les autres unités de psychiatrie.

COMPETENCES REQUISES

- Assurer des entretiens infirmiers avec les patients et/ou leur famille
- Savoir prendre des initiatives et des décisions dans le respect de son champ de compétences
- Assumer les responsabilités inhérentes à la fonction
- Etre capable de travailler en binôme
- Capacité de maîtrise de soi et prise de recul sur les situations difficiles
- Capacité à adopter une posture professionnelle adaptée au regard de la spécificité de la clinique des patients
- Capacité d'organisation du travail et priorisation des soins.
- Adopter une communication adaptée

DIPLOMES OU EXPERIENCES PROFESSIONNELLES

- Diplôme d'Etat d'Infirmier
- Etre à jour de son AFGSU 2 et s'engager à suivre la formation de réactualisation ou de remise à niveau
- Une expérience en psychiatrie est un plus, ou s'engager à acquérir un socle de connaissance solide.
- Pour les professionnels débutant en psychiatrie : obligation de suivre la formation de certificat en soins psychiatrie.

RELATIONS PROFESSIONNELLES FREQUENTES

- Encadrement de nuit
- Encadrement de proximité de jour
- Collègues de nuit et de jour du site de psychiatrie

TENUE PROFESSIONNELLE :

- Port d'une tenue professionnelle complète et propre (pantalon + tunique à manche courte).
- Port du badge d'identification unique du CHU.
- Port d'une paire de chaussure fermée avec maintien de cheville type basket.
- Cheveux courts ou attachés.
- Les ongles doivent être courts et sans vernis, ni bijoux d'ongles.
- Aucun port de bijou type montre, bracelet, gourmette, bagues, chaîne autour du cou.
- Absence de signes visibles religieux ostentatoires.
- Port du DATI obligatoire

INFORMATIONS DIVERSES :

- Pour des nécessités de service, le professionnel peut être amené à effectuer des remplacements sur l'ensemble des unités du pôle de psychiatrie.
- Planification des congés en concertation avec l'ensemble de l'équipe de nuit.
- Le profil de poste peut être sujet à modifications afin d'être adapté aux évolutions des organisations dans le cadre d'une meilleure prise en charge des patients.
- Des activités complémentaires peuvent être confiées en fonction des besoins de l'institution.